



UFCV

INFORMATIONS
ET REGLEMENT



2023-2024

Renseignements :

Accueil de Loisirs

2 rue des Enfants

63920 PESCHADOIRES



04.73.51.86.21 ou 06.25.14.53.31

Directrice : Virginie DOSGHEAS



virginie.dosgheas@ufcv.fr



<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-peschadoires/>

Mise à jour au 1^{er} janvier 2024

20
TERRE
DE JEUX
24



santé
famille
retraite
services



Accueil Périscolaire Matin, Midi, Soir

Le projet éducatif de la commune de Peschadoires et le projet pédagogique périscolaire de l'équipe d'encadrement sont à votre disposition et consultables sur simple demande.

NOUVEAU Informations Familles :

Cette année, il n'y aura pas de dossier « papier » à remplir pour ceux qui ne fréquentent que les accueils périscolaires.

Vous devez **obligatoirement vous connecter à votre espace sur BL Enfance afin de remplir ou vérifier** l'ensemble de vos données personnelles **ainsi que celle de votre enfant** (espace famille -> dossier famille -> responsable + informations relatives aux enfants). Vous devez obligatoirement joindre les vaccinations en pièce-jointe. Les informations bancaires ne sont pas nécessaires car les factures sont envoyées uniquement par courrier. Vos identifiants sont identiques à ceux de l'année dernière. Pour les nouveaux inscrits, vous allez recevoir un mail « ne pas répondre » avec vos identifiants.

Adresse pour vous connecter : <https://portail.berger-levrault.fr/MairiePeschadoires63920/accueil>

Pour ceux qui fréquentent l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires, vous devez remplir le dossier CCEDA UFCV jointe et vous référez au règlement intérieur de la CCEDA pour connaître les tarifs et les modalités d'inscriptions. L'ouverture des inscriptions pour les mercredis sera ouverte au **1^{er} août 2023**. Le programme d'activités des mercredis de septembre/octobre sera envoyé par mail mi-août.

Horaires/Inscriptions:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à 8h30, le midi de 12h00 à 14h00 et le soir de 16h30 à 18h30.

Pour le matin : arrivée des enfants entre 7h15 et **8h15 maximum** (sinon attendre l'ouverture de l'école). Vous pouvez déposer votre enfant directement à la maison de l'Enfance, aucune inscription au préalable n'est nécessaire.

Pour le midi : le temps d'accueil pour la pause méridienne est de 12h00 à 14h00, par conséquent les enfants qui mangent à la cantine ne peuvent pas partir durant ce temps sauf autorisation écrite et exceptionnelle. Inscriptions à faire sur votre espace personnelle BL Enfance. Se référer au règlement du restaurant scolaire joint.

Pour le soir, deux formules :

- ✚ Périscolaire du soir : les enfants sont récupérés auprès des enseignants par les animateurs à partir de 16h30 (aucun goûter n'est à fournir par la famille). Inscriptions le matin même soit dans le cahier de liaison pour les enfants de maternelle soit directement auprès des enseignants pour l'école élémentaire. Vous pouvez venir chercher votre enfant à n'importe quelle heure entre 16h30 et 18h30

- ✚ Aide aux devoirs (**payante à partir de septembre**) : uniquement pour les enfants de CE1 au CM2, répartis en deux groupes dans deux salles de classes, elle sera mise en place de 16h30 à 17h30 (10min de récréation seront prévues). Aucune sortie ne sera autorisée avant 17h30.

Merci de bien respecter les horaires d'ouverture et fermeture de l'accueil périscolaire, et de nous prévenir impérativement en cas de retard exceptionnel, **si les retards sont répétés, votre enfant ne sera plus accepté.**

Fonctionnement :

L'accueil périscolaire n'est pas une simple garderie et ne consiste pas uniquement à surveiller les enfants. En effet, des animateurs diplômés et des projets sur différentes thématiques sont travaillés et mis en place toute l'année par l'équipe d'animation. Les règles de vie à destination des enfants seront affichées dans les différents lieux d'accueil.

Tarifs, Facture et règlement :

En début de mois, vous recevrez par courrier une facture à votre domicile précisant le montant des prestations pour votre enfant. Vous devez renvoyer votre paiement au Trésor Public, l'accueil de loisirs ne prend aucun règlement.

Pour l'accueil du matin ou du soir, les présences sont comptabilisées soit à l'heure isolée soit par le biais d'une carte périscolaire 20h par tranche de 20 minutes (toute heure ou 20min entamée est due).

Périscolaire matin/soir	QF1 ≤ 400	QF2 401 à 550	QF3 551 à 700	QF4 701 à 900	QF5 901 à 1100	QF6 1101 à 1300	QF7 1301 à 1500	QF8 ≥ 1501
Heures isolées	1.30€	1.35€	1.40€	1.45€	1.50€	1.60€	1.70€	1.80€
Forfait carte 20 heures	14.70€	25.75€	26.60€	27.55€	28.50€	30.40€	32.30€	34.20€
Animation de la pause méridienne et repas	3.10€	3.20€	3.30€	3.40€	3.50€	3.60€	3.75€	3.90€
Aide aux devoirs	1.30€	1.35€	1.40€	1.45€	1.50€	1.60€	1.70€	1.80€